© Joueurs Info Service - 24 novembre 2026

Vos questions / nos réponses

Prise en charge d’une addiction

Par Nathlolo Postée le 22/01/2026 14:08

> Bonjour Mon fils a volé sur son lieu de travail pour pouvoir continuer à jouer au jeu en ligne , il nous a volé il y a deux ans et nous avions mis en place un suivi hypnose qui n’a pas fonctionné avec la gestion de ses comptes et plus de cartes bancaires Il a pris un appartement il y a 4 mois Aujourd’hui une enquête est en cours parce que la somme est énorme et il devra répondre de ses actes devant la justice Il a vu le médecin généraliste et a un RDV avec un psychologue d’un centre d’addiction Je n’ai pas l’impression qu’il prenne conscience de son addiction et je me sens impuissante Pouvez-vous m’aider et m’orienter ? Merci d’avance

---

Mise en ligne le 26/01/2026

Bonjour,

Nous entendons votre inquiétude et sentiment d’urgence concernant l’addiction aux jeux d’argent de votre fils.

Nous avons peu d’informations concernant sa situation de vie, sa pratique de jeu et son âge.

Nous comprenons que c’est un problème qui était déjà présent il y a 2 ans. Et que vous avez entrepris différentes démarches dans l’espoir de contrôler son addiction.

Confronté depuis 4 mois à une prise d’autonomie plus importante en s’installant dans un appartement, il semble avoir aggravé son addiction aux jeux d’argent au point d’avoir dérobé une grande somme d’argent sur son lieu de travail.

Le fait qu’il prévoit de consulter un psychologue en centre de soin en addictologie nous semble être une orientation adaptée pour lui. En plus de l’accompagnement psychologique, il pourrait y trouver des aides concernant sa situation financière, la gestion d’un budget et une éventuelle interdiction d’accès aux jeux d’argent.

L’interdiction nationale de jeux d’argent peut être demandée depuis le site de l’Autorité Nationale des Jeux (ANJ) que nous vous mettons en lien ci-dessous.

La demande doit être faite par la personne concernée par l’addiction et s’active pour un minimum de 3 ans sur les sites de jeux en ligne et les casinos physiques.

Cela peut permettre de réduire les dépenses liées aux jeux mais devrait être complétée par un suivi afin de trouver un traitement adapté à son addiction et ses prises de risques.

Nous comprenons votre désarroi et besoin d’être vous aussi aidée, accompagnée. Il est en effet possible de contacter les centres de soins en addictologie et de demander des consultations pour parents ou entourage. Un psychologue pourra vous apporter son soutien et vous conseiller concernant les meilleures réponses à apporter face aux difficultés de votre fils.

Les consultations pour les proches sont également proposées gratuitement, individuellementr et anonymement.

Nos écoutants peuvent également vous apporter un soutien ponctuel, des orientations et des conseils. Nous répondons par téléphone ou par tchat.

Nous sommes joignables de 8h à 2h, 7j/7j au 0974 75 13 13. L’appel est anonyme et non surtaxé.

Nous répondons par tchat de 14h à minuit en semaine et de 14h à 20h, le week-end et les jours fériés.

Avec nos encouragements,

Bien à vous.

En savoir plus :

- Autorité nationale des jeux (ANJ)